

Géographie

Écrit

Épreuve commune

« Comment les réseaux et les flux liés à la finance recomposent-ils les territoires ? »

Le sujet de la session 2015 portait sur l'une des dimensions centrales de la question au programme : l'effet des flux, des mécanismes et des processus financiers sur les territoires. Il faisait référence à de nombreuses situations décrites dans la littérature et la documentation comme par exemple les effets de la crise des *subprimes* sur certains quartiers, la modification des hiérarchies territoriales et socio-économiques liées aux évaluations des agences de notation, la fermeture de sites industriels liée à des décisions prises en suivant des logiques financières...Il demandait de mobiliser les connaissances acquises sur la géographie de la finance au cours de l'année de préparation mais il exigeait aussi une réflexion sur plusieurs processus qui sont au cœur de la géographie humaine. Une large gamme de connaissances acquises par les candidats lors de leur préparation a pu être utilisée et combinée à l'analyse des stratégies politiques et économiques des différents acteurs géographiques (Etats, entreprises, institutions économiques internationales) dans l'explication des dynamiques territoriales.

En cela ce sujet proposait une conclusion intéressante pour tous les candidats qui poursuivront leur cursus sans que la géographie y occupe de place centrale, et il pouvait ouvrir d'intéressantes perspectives intellectuelles pour ceux qui auront dans le futur à tenir compte des questions spatiales et socio-économiques.

2015 : une réflexion géographique de bon niveau

Dans l'ensemble, les candidats ont été capables de mobiliser des connaissances nombreuses et robustes, de s'appuyer sur des exemples précis et variés, de produire des cartes ou des croquis judicieux. Le jury a jugé, sur le plan de la structuration et de l'illustration des réflexions, que les devoirs étaient souvent plus originaux que les années précédentes. Le sujet a manifestement suscité l'intérêt et les candidats ont cherché à le traiter avec sérieux et créativité. Ils ont pu ainsi pleinement profiter des fruits de l'implication et de la grande qualité du travail des préparateurs, un travail de grande ampleur dont le jury a pleinement conscience.

Les principaux repères pour comprendre le phénomène de mondialisation ont été acquis mais les candidats ont également été capables de citer des auteurs plus spécialisés dont les travaux étaient pertinents pour cette thématique : Saskia Sassen et la notion de ville globale, Maude Sainteville et la réflexion sur l'activité boursière dans ses effets sur la structuration et la territorialisation de l'espace économique, David Harvey et le lien entre ville et capitalisme ou Richard O'Brien et l'intégration financière comme abolition progressive des contraintes de localisation dans un monde caractérisé par l'instantanéité des flux d'information et par la dérégulation. Plusieurs devoirs excellents, comprenant des schémas de synthèse très réussis, sont allés bien au-delà de remarques générales sur la mondialisation pour proposer des développements fondés sur des connaissances précises sur le monde de la finance. Ils ont tiré profit d'exemples bien maîtrisés empruntés à la géographie urbaine (réseaux, morphologie), à la géographie des systèmes productifs ou bien encore à l'analyse des flux illégaux de l'économie parallèle. Ces candidats ont identifié les acteurs des réseaux et des flux financiers ainsi que les pièces et les règles du jeu financier (instances de contrôle, (dé)régulation, ...). Ils ont explicité ce qu'étaient les flux et les réseaux, en ont montré la diversité. Ils ont défini et tenté de quantifier ce qui circule (argent, information, personnes). Ils ont varié les échelles et proposé des plans plus inventifs que lors de la dernière session. On lit dans ces copies la compréhension du rôle central tenu par les processus financiers dans la (re)structuration des territoires, qu'elle soit perçue via la convergence des langages architecturaux et urbanistiques ou bien via les systèmes d'acteurs et d'entreprises. Elles confirment que l'analyse des dispositifs financiers et de leur diffusion est absolument pertinente pour comprendre les mutations de l'espace contemporain, à plusieurs échelles et à plusieurs niveaux analytiques.

Déjouer les pièges des termes du sujet

Ces copies réussies avaient comme point commun une analyse précise et rigoureuse des termes du sujet. En effet, sans effort de problématisation ni de définition des termes de ce dernier, les copies ne pouvaient espérer être autre chose qu'un tableau international non problématisé de la mondialisation économique. Les notions contenues dans le sujet sont classiquement utilisées dans de très nombreuses analyses géographiques. La notion de réseau, tout d'abord, devait être vue dans sa dimension immatérielle et de très nombreuses copies ont bien identifié l'importance des flux d'information quasi-instantanés, des réseaux d'affaire et d'entreprises, des réseaux illégaux et trafics illicites. La dimension matérielle des réseaux ne devait pas être oubliée. En effet, la connexion informatique des espaces de la planète se fait via des dispositifs

techniques concrètement localisés et disposés dans l'espace : câblages, fibre optique, fermes de serveurs et *data-centers*. Enfin, les réseaux de ville occupaient également une place importante car les hiérarchies urbaines et les différentes modalités de mise en connexion des villes avaient leur place dans le sujet. Les flux relevaient des échanges d'information désormais continus qui circulent entre les villes et les places boursières et qui définissent l'ensemble des métropoles informationnelles connectées, des flux d'investissements, des fusions-acquisitions d'entreprises. Ces flux liés à la finance impliquaient une conception large qui ne se limitait pas aux échanges boursiers et aux mécanismes des produits financiers *stricto sensu*. On pense en particulier aux flux de personnes, à la géographie des grands aéroports, à la mobilité des acteurs de la finance. On accédait ainsi à un premier niveau de compréhension du sujet où étaient identifiés des éléments importants à faire apparaître dans le devoir : la nature des réseaux, la figure géographique des places boursières connectées vingt-quatre heures sur vingt-quatre, la captation de ces flux par les grands pôles économiques et urbains de la Triade qui concentrent les principales places boursières mais aussi les sièges sociaux des grandes entreprises, des banques et des compagnies d'assurance.

Le terme territoire méritait une attention particulière. Il demandait de faire une place aux processus d'appropriation, matérielle ou symbolique, aux dispositifs de gestion, de contrôle et de tutelle. Il était possible de s'appuyer sur cette notion pour envisager une opposition entre le monde de la finance qui, dans sa diversité et avec une variété d'objectifs territoriaux, a profité des mesures de dérégulation orientées vers l'amélioration des performances boursières et celui des territoires où les acteurs – publics en première instance – ont pour but d'organiser l'espace des systèmes productifs avec pour finalité de maintenir un tissu d'entreprises performant et résilient dans le respect d'équilibres économiques mais aussi sociaux et environnementaux. Par recomposition, enfin, il fallait comprendre les enjeux liés à la transformation des espaces mais également aux changements des systèmes territoriaux (gouvernance et contrôle, systèmes productifs, jeux d'acteurs...).

Ce sujet comportait le risque de proposer un traitement centré seulement sur l'échelle globale. En effet, le phénomène d'émergence de villes globales, dans lequel les paramètres financiers tiennent une grande place, pouvait laisser penser que la financiarisation s'exprime essentiellement dans les lieux qui concentrent et organisent les flux financiers au sens strict, c'est à dire les activités liées à la finance, à l'assurance et à l'immobilier. Certes, la réflexion sur ce qu'est une ville globale et sur la place qu'y tient la finance invitait à analyser les flux entre les grandes métropoles initialement classées dans cette catégorie (New York, Londres, Tokyo) tout en considérant d'autres villes (en se référant aux divers classements proposés par le *Globalization and World Cities Research Network* (GaWC) ou par d'autres organisations (*Global Cities Index* et *Global Cities Outlook* par exemple). Mais l'analyse devait considérer d'autres échelles. L'échelle locale des CBD méritait une analyse morphologique, économique et sociale. D'autres lieux devaient être considérés, comme par exemple les périphéries des anciennes villes industrielles où sont souvent localisés les grands *data-centers* nécessaires aux flux d'information financières. Les candidats ont souvent pensé aux micro-Etats, aux paradis fiscaux et aux zones franches jouant sur les effets de frontière par lesquels transitent de nombreux flux afin d'échapper à la fiscalité des Etats cherchant à réguler l'activité financière. Le sujet permettait donc de varier les productions graphiques, avec, par exemple, des représentations figurant les grands flux entre les centres économiques dans un espace mondial où les régions diffèrent dans leur degré d'intégration aux mécanismes de financiarisation, mais aussi des croquis à échelle intra-urbaine qui permettaient de montrer la position des CBD et les effets de rupture qu'ils introduisent, morphologiquement et socialement dans l'espace de la métropole.

Finance et recompositions territoriales

La formulation large (« réseaux et flux liés à la finance ») ne signifiait pas que le devoir devait porter sur la mondialisation des échanges et ses conséquences. Une des difficultés consistait à ne pas s'éloigner des contenus liés à la question au programme (*La planète financière*) en confondant finance et internationalisation du commerce. Le sujet invitait au contraire à mesurer les effets géographiques résultant des changements liés à la financiarisation, c'est-à-dire la place croissante que les marchés financiers et leurs acteurs prennent dans le fonctionnement des systèmes productifs, mais également dans celui de très nombreux objets géographiques pour lesquels se développe une conception financière de la gouvernance et du contrôle. Cela est illustré par les travaux de D. Harvey sur la ville managériale ou bien par la proposition de solutions financières (marché des émissions, par exemple) pour lutter contre le changement climatique global. L'essor de la financiarisation peut être situé vers le milieu des années 1980, lorsque la finance de marché passe d'une structuration nationale à une internationalisation. Un marché financier mondial, fonctionnant en continu à partir des villes globales, a progressivement rendu obsolètes les structururations aux échelles nationale voire régionale. Dans les villes globales, les mêmes grands groupes sont représentés ; l'information circule en continu et y est simultanément représentée. Ces points du globe distants de plusieurs milliers de kilomètres partagent plusieurs caractéristiques : envol des prix du marché de l'immobilier, architecture (développement vertical, choix des matériaux), éviction très forte de certaines activités et sur-représentation de la finance. Ces lieux concentrent également des pouvoirs de plus en plus puissants : les marchés financiers sont les créanciers des Etats, les agences de notation évaluent les firmes et les Etats (monnaie, budgets...). Ils contrôlent et influencent des territoires de plus en plus vastes car les vagues de fusions-acquisitions ont abouti au rachat de très nombreuses PMI-PME qui sont désormais des filiales de grands groupes cotés en bourse. Les territoires (tissus d'entreprises, niveau et structure de l'emploi) dépendent donc de chaînes de commandement de plus en plus longues et compliquées. Les logiques de décisions financières (profit actionnarial, en fonction des

cotations boursières) affectent les entreprises au niveau local (fermetures ou ouvertures de sites, variation du niveau d'emploi, orientation économique). Les acteurs publics se trouvent souvent dépourvus pour faire face aux situations créées par des arbitrages rendus au niveau de grands groupes internationaux dans une optique de rentabilité financière. La grave crise bancaire et financière de 2008 a brutalement révélé la dépendance de certains territoires et activités aux marchés et aux logiques financières, avec des territoires urbains entiers en faillite (Detroit ou Cleveland), des quartiers en situation de quasi-abandon. Une difficulté consistait donc à analyser les transformations territoriales (délocalisation, mutations de systèmes productifs) en relevant ce qui, dans les changements, tenait aux mécanismes et aux logiques propres à la financiarisation. De ce point de vue, il était possible de formaliser ces mécanismes par des schémas qui pouvaient utilement compléter l'illustration cartographique.

Les devoirs pouvaient également ouvrir une discussion sur l'étendue des conséquences territoriales de la financiarisation. Il s'agissait de se demander si la financiarisation était un phénomène absolument global qui touchait tous les territoires et tous les flux financiers, avec des modalités et des intensités différentes ou si des territoires restaient non intégrés à la financiarisation. Plusieurs exemples pouvaient être discutés ici, tels ceux des systèmes financiers alternatifs (micro-crédit, pratiques financières des immigrants). La prise en considération des inégalités entre les grandes régions du globe était un point atténué sur ce sujet. Les pays dits du Sud mais également des ensembles régionaux en transition socio-économique (Europe centrale et orientale par exemple) ont perdu beaucoup de leurs leviers d'action dans le contexte de mondialisation financière. Pour autant, on peut douter qu'ils soient en dehors des flux et des réseaux liés à la finance puisque les décisions d'investissement des grandes firmes y ont un poids important et que ces décisions sont en grande partie influencées par les marchés financiers.

Diversité des angles d'analyse possibles

Les termes du sujet étant préalablement définis, le devoir pouvait être construit selon plusieurs modèles. Il faut ici fermement dire que le libellé du sujet ne peut être repris comme problématique. Il convenait d'éviter, avec un sujet formulé au style interrogatif, un plan à faible plus-value imaginative du type *oui/non/peut-être*. Le plan par échelles (*local/régional/global* ou inversement), choisi par un nombre non négligeable de copies, n'a pas toujours été le plus pertinent car il portait le risque de produire des analyses descriptives et redondantes de processus qui opéraient à plusieurs niveaux scalaires. Comme pour toute dissertation, il convenait de formuler une problématique qui soulève une contradiction et qui amène à proposer une résolution. Il est capital de démontrer la pertinence du plan choisi pour l'analyse du sujet et le choix de ce plan doit découler de l'analyse du sujet dans l'introduction. De manière plus imaginative, plusieurs devoirs ont été construits sur la question de la hiérarchisation des territoires découlant des effets induits par les flux et les réseaux liés à la finance. Un autre angle choisi a été celui des inégalités sociales et territoriales et du rôle que les flux et réseaux financiers jouent dans leur production et leur inscription dans l'espace. De très nombreuses copies, enfin, ont proposé une typologie en troisième partie. Ce choix est acceptable à condition d'éviter deux défauts retrouvés dans de trop nombreuses copies, à savoir ne pas expliciter les principes du classement proposé et se contenter de résumer les deux premières parties sans apporter d'éléments nouveaux. Il s'agit bien avec une typologie de comprendre les processus qui amènent aux différenciations des territoires.

Vers la session 2016...

Plusieurs remarques sur le sujet de 2015 resteront valables pour la session 2016.

Sans reprendre les mises en garde sur la nécessité de procéder à une analyse rigoureuse des termes du sujet, il faut signaler qu'un certain nombre de copies ont versé, sans références critiques documentées, dans la louange ou la condamnation de l'essor du capitalisme financier. Le sujet donnait effectivement matière à réflexion sur les grandes orientations socio-économiques et idéologiques du monde contemporain. L'exigence était d'appuyer le propos sur des références solides. La critique des situations de très forte hétérogénéité entre l'extrême richesse et la très grande précarité au sein même du tissu urbain des villes globales a été menée avec une grande finesse dans certaines copies qui ont bien montré les mécanismes de polarisation sociale et d'éjection sociale.

La variété des exemples reste un élément important pour l'évaluation dans l'objectif d'identifier les meilleures copies. Ainsi, les candidats qui ont su trouver des exemples au-delà des villes globales les plus connues en analysant d'autres pôles financiers (Genève, Zurich...) se sont donné les moyens d'analyser la diversité des modèles de territorialisation de la finance. De la même manière il était intéressant de montrer comment la compétition entre pôles financiers au sein d'un même pays (Sydney prenant le pas sur Melbourne, New Delhi et Calcutta devenant subordonnées à Mumbai) a abouti à la prédominance d'une ville, puis à sa subordination aux pôles les plus puissants, parfois au sein d'une mise en réseau des places boursières (Lyon devient une place mineure par rapport à Paris, qui en 2000 fusionne avec Bruxelles et Amsterdam pour créer EURONEXT). Il était utile de mentionner que certaines places boursières restent dynamiques en occupant des positions de niche (Anvers pour les diamants, Rotterdam pour l'activité portuaire).

De manière générale, chaque copie doit comporter une production graphique et la qualité de cette dernière est prise en compte dans l'évaluation. On ne saurait donner à une copie une note très élevée sans production graphique de qualité. Ainsi la qualité des croquis et des réalisations graphiques doit être soignée au maximum et faire l'objet d'une attention au moins égale à celle qui est portée à la rédaction et à la langue. L'analyse géographique demande une grande précision dans l'expression écrite autant que graphique. Il est

pénalisant de faire figurer des croquis simplistes et techniquement mal réalisés. Par exemple, de trop nombreux planisphères ont représenté la triade et ses capitales de manière trop sommaire, avec par exemple des cercles reliés par des flèches dont le sens n'est pas identifié en légende. Si des quantités sont exprimées graphiquement, il est important de produire une légende claire. Surtout, il faut que les productions graphiques et *a fortiori* les planisphères et croquis de synthèse soient commentés dans le texte. On attend que les productions graphiques servent au raisonnement ou qu'elles illustrent de manière explicite certains développements. Elles doivent servir la démonstration et ne sont pas qu'illustratives. Les croquis insérés doivent répondre aux mêmes exigences formelles que le croquis de synthèse (titre, légende, qualité de la représentation et respect des règles minimales de sémiologie graphique). Ils peuvent très utilement accompagner des exemples à des échelles variées. On peut élargir la gamme des productions graphiques à des schémas ou à des organigrammes (par exemples pour la représentation des jeux d'acteurs territoriaux). Dans un concours de ce niveau, des erreurs de localisation, comme une localisation de capitale erronée ou l'intégration de la Suisse dans l'Union Européenne, pour des entités géographiques bien connues sont extrêmement pénalisantes.

Les références à la littérature, les citations ou les données chiffrées doivent être rigoureusement indiquées, de telle manière qu'il soit possible à l'évaluateur de vérifier leur précision et leur pertinence. Les erreurs dans les titres, les noms d'auteurs ou dans les noms propres de manière générale sont facilement évitables, pourvu que le temps de composition soit géré de telle manière que la relecture soit possible en fin d'épreuve. La remarque vaut aussi pour les conclusions. Trop souvent elles sont réduites à quelques lignes de généralités. La conclusion doit revenir sur la problématique et présenter la solution que l'analyse propose pour répondre aux questions soulevées. Il convient de réserver un temps suffisant pour la rédiger sans précipitation. Enfin, la dissertation est une épreuve de longue durée. La gestion du temps est cruciale pour allouer à chaque partie du plan le temps nécessaire à une rédaction convaincante.

Ces règles formelles élémentaires étant respectées, les candidats peuvent se concentrer sur le fond et mobiliser toute leur énergie intellectuelle pour l'analyse géographique. Les nombreuses copies très réussies – sur un thème difficile – que le jury a pu lire en 2015 invitent à un solide optimisme pour la prochaine session.

Série Sciences humaines – spécialité

Écrit

Lors de la session 2015, le jury a évalué 996 copies. La moyenne générale est de 10,15 (9,87 l'an dernier). L'écart-type s'élève à 3,88 (4,01 en 2014 et 3,66 en 2013). Les très bonnes copies ont été valorisées : on compte six copies à 20/20, dix-huit copies à 19/20 et vingt-deux à 18/20. Seules dix-sept copies ont obtenu 2/20 ou moins. Dans le détail, les copies se répartissent comme suit : 11,9% des copies n'ont pas dépassé la note de 5/20, 35,8% ont obtenu entre 6/20 et 9/20, 40,4% ont eu entre 10/20 et 15/20, et 11,8% ont obtenu au moins 16/20.

Faisant partie administrativement du département de l'Isère, dans la région Rhône-Alpes, Vizille se trouve à proximité de Grenoble, dans les Alpes du Nord, et plus précisément dans la vallée de la Romanche. L'espace cartographié rassemble 23 950 habitants sur 155 km² et se caractérise donc par une densité de 154 hab/km². Il ne s'agit pas d'un espace vide ou enclavé, même si les paysages sont contrastés, entre vallées industrielles et urbanisées et versants boisés. Le sujet permettait de développer une réflexion géographique sur quelques thèmes, notamment le rôle de la métropole grenobloise, l'industrialisation des vallées ou la montagne de moyenne altitude.

Vizille se présente comme un pôle local dans l'aire d'influence de Grenoble. Comptant 7 600 habitants environ, Vizille est une petite ville localisée dans le bassin de la Romanche inférieure. Évitant la plaine d'inondation, son site défensif se trouve sur l'éperon rocheux d'un verrou glaciaire, entre la Romanche et le ruisseau de Vaulnaveys-le-Haut : bien exposé, il était propre à la défense comme à la surveillance des routes. Le bâti est plus dense sur l'éperon et à son pied, dans la plaine, au-delà du château-musée. Classiquement, la périphérie est marquée par la présence des lotissements pavillonnaires, des établissements scolaires, des zones d'activité industrielle et commerciale. Chef-lieu de canton, cette petite ville comporte des fonctions tertiaires.

Vizille profite d'une situation de carrefour. Deux vallées structurent l'espace alpin cartographié ; elles sont drainées par le Drac et la Romanche. Vers l'est, la D1091 remonte la vallée de la Romanche jusqu'au col du Lautaret. La route peut ensuite mener au col de Montgenèvre et à l'Italie. Vers le sud, la route Napoléon donne accès au col Bayard et l'A51 au col de la Croix Haute. Les Alpes du Sud s'étendent au-delà de ces cols. Ces axes ouvrent sur les agglomérations de Gap et de Briançon, mais aussi sur des stations de ski comme L'Alpe d'Huez, les Deux-Alpes, La Grave, Serre-Chevalier, Super Dévoluy ou Orcières-Merlette. Leurs infrastructures de transport sont donc particulièrement fréquentées par les touristes. Ainsi Vizille est-elle bien desservie, et bien connectée à Grenoble dont elle est distante de moins de vingt kilomètres par la route.

Vizille se développe sous l'influence de Grenoble que le document d'accompagnement permettait d'envisager. Métropole alpine, Grenoble compte plus de 156 000 habitants. Suite à la réforme de l'intercommunalité, le Sud Grenoblois a fusionné avec la communauté d'agglomération « Grenoble-Alpes Métropole ». Mais ce rapprochement peut sembler tardif et invite à questionner l'identité propre de Vizille et du Sud Grenoblois ou leur méfiance à l'égard de la métropole alpine. C'est évidemment un pôle d'emplois majeur ; nombre d'habitants de Vizille travaillent ainsi dans l'agglomération grenobloise. La périurbanisation pouvait être discutée. L'urbanisation s'est développée dans la plaine d'inondation des cours d'eau. Les candidats pouvaient décrire des lotissements dans la plaine ou des maisons plus cossues sur les versants.

Les vallées de la Romanche et du Drac accueillent des activités industrielles dont certaines font l'objet de reconversion. Ces vallées sont un des hauts lieux de la houille blanche qui s'est développée à partir du XIXe siècle. De nombreux candidats ont rappelé l'influence d'Aristide Bergès dans le Grésivaudan. Des ouvrages transversaux barrent les cours d'eau, par exemple le barrage de Notre-Dame-de-Commiers sur le Drac. Des centrales hydroélectriques se trouvent à proximité. La force motrice de l'eau y entraîne une turbine ; celle-là fait fonctionner un alternateur qui produit un courant électrique.

La présence d'eau et la production hydroélectrique ont favorisé le développement industriel. L'indication d'une papeterie au sud de Vizille révèle la disponibilité de la ressource hydrique : la fabrication du papier nécessite l'utilisation d'eau à de nombreux stades du processus industriel. Surtout, certaines activités restent particulièrement consommatrices d'énergie, notamment l'électrochimie et l'électrometallurgie. Elles occupent de vastes surfaces à Basse-Jarrie à l'ouest-nord-ouest de Vizille et requièrent une gestion stricte des risques industriels. Des logements ont néanmoins été construits à proximité, par exemple dans la cité ouvrière Navarre où la commune de Champ-sur-Drac a installé une mairie annexe pour rapprocher l'offre de services administratifs des habitants. La voie ferrée et la route desservent le site industriel, facilitant ainsi l'acheminement et l'écoulement des produits.

Les établissements industriels de la première moitié du XXe siècle ont connu des crises et des reconversions. Une ancienne usine est mentionnée à l'ouest de Vizille. La situation de Gavet est notable dans la mesure où le site accueille seulement quelques habitations, une mairie annexe et une usine le long de la voie d'accès au col du Lautaret. De nouvelles activités industrielles, regroupées en zones d'activités, ont pris le relais dans la seconde moitié du XXe siècle, marquant le paysage des entrées de ville, comme à l'ouest de Vizille.

Cet espace de montagne de moyenne altitude trouve son point culminant au Grand Serre qui s'élève à 2141 mètres. La pente des versants peut favoriser les glissements de terrain, en particulier à Séchillienne. Les dénivellations ont parfois été mises en valeur par des conduites forcées, comme à l'aval du lac Mort ; mais elles peuvent aussi compliquer le trafic routier, notamment sur la rampe qui monte à Laffrey. La topographie du fond de la vallée drainée par la Romanche montre une série d'étrécissements et d'élargissements : l'érosion des glaciers pléistocènes y a formé des verrous et des ombilics. Le grand lac de Laffrey a également une origine glaciaire.

L'espace des versants reste majoritairement forestier. Un ubac s'élève en rive droite de la Romanche. Caractéristique des milieux de montagne, l'étagement de la végétation pouvait y être décrit : en altitude, les feuillus laissent la place aux conifères. Sur l'adret, les broussailles se développent à l'amont de la forêt. Cette dynamique progressive du couvert végétal permettait de discuter l'ancien système agro-sylvo-pastoral. Maintes indications soulignent la multifonctionnalité de la forêt. Grâce au service de la restauration des terrains en montagne, les forêts domaniales contribuent à stabiliser les sols sur les versants les plus déclives (fonction de protection). Les routes forestières et la papeterie témoignent de la sylviculture (fonction de production). Enfin, les sentiers de randonnée et la réserve naturelle du lac Luitel permettent d'évoquer les fonctions écologique et récréative de la forêt.

Le développement des activités récréatives et touristiques profite de la proximité de l'agglomération grenobloise : aucun grand ensemble ou aménagement massif ici, mais divers aménagements qui témoignent d'un tourisme ancien et familial (hivernal et estival) ou d'activités d'excursion à la journée. Il était pertinent de s'intéresser à la station de l'Alpe du Grand Serre, bien signalée par des télésièges et téléskis, et au grand lac de Laffrey accueillant bases nautiques et autres équipements sportifs.

Le jury rappelle que les copies gagnent à receler aussi peu de fautes d'orthographe, de grammaire et de conjugaison que possible. Quelques termes sont particulièrement maltraités : aménagement, chalet, conifère, développement, inondation... En revanche, la pertinence et la précision du vocabulaire géographique employé permettent aux candidats de montrer le fruit de leur travail préparatoire. Cette année, quelques-uns ont malmené les différentes étapes de l'industrialisation des vallées alpines ou de la mise en tourisme de la montagne (confusion sur les générations de stations), ce qui pouvait nuire à la cohérence de l'argumentaire.

Quelques réflexes peuvent enfin être rappelés. Dans l'introduction, l'espace cartographié doit être situé et contextualisé, notamment au regard des régions géographiques voisines et des agglomérations susceptibles de le polariser. Plutôt qu'une rafale de questions interchangeable, la problématique gagne à s'appuyer sur les spécificités de la feuille commentée. Elle permet ainsi de hiérarchiser les principaux enjeux de la carte topographique et de sélectionner l'information la plus pertinente. L'annonce du plan reste un bon réflexe. Le jury ne s'oppose pas à ce que les candidats écrivent les titres de leurs parties. L'argumentation doit respecter la structure choisie, s'appuyer sur des observations et des exemples nombreux, précis et localisés, mobiliser les notions géographiques les plus pertinentes et recourir à quelques mesures (densité de population,

évolution de la population ou longueur des bâtiments les plus remarquables...). Les documents fournis doivent être combinés pour développer quelques analyses plus fournies. Dans la conclusion, il s'agit de répondre à la problématique et d'élargir la réflexion. Le jury apprécie la présence d'illustrations adéquates. Qu'il s'agisse de croquis communaux, de croquis synthétiques, d'organigrammes, de tableaux ou de graphiques, ils bonifient la copie. Concernant les illustrations, il importe néanmoins de ne pas oublier leurs attributs (titre, orientation, légende, échelle) et de respecter les règles les plus élémentaires de la sémiologie graphique.

Oral

Commentaire de carte géographique

Lors de la session 2015, le jury a entendu 56 candidats. Les notes varient de 6/20 à 20/20. La moyenne s'établit à 12,92 et l'écart-type à 3,85. En haut de l'échelle de notation, vingt-deux candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20. Le jury a attribué une note supérieure ou égale à 18/20 à six candidats dont la prestation a révélé la grande qualité de leur préparation.

Le jury prend soin de sélectionner des cartes qui permettent de développer une analyse géographique du territoire non seulement métropolitain mais aussi ultramarin (en se limitant aux départements et régions d'outre-mer, à savoir la Guadeloupe et la Martinique dans les Antilles, la Guyane sur le continent sud-américain, la Réunion et Mayotte dans l'océan Indien).

Comme les années précédentes, il a proposé une grande diversité de cartes topographiques à l'examen des candidats. Leurs échelles sont préférentiellement au 1/25 000 et au 1/50 000. Les feuilles présentaient de grandes villes (Marseille, Mulhouse, Nancy), des villes moyennes (Belfort, Lorient, Poitiers, Montauban) et des petites villes (Avranches, Uzès), mais aussi des espaces ruraux (Céret, Nasbinals). Quelques cartes d'outre-mer ont été sélectionnées (Basse-Terre, Pointe-à-Pitre). Des milieux spécifiques ont été représentés, notamment le littoral (Bassin d'Arcachon, Belle Ile, Cannes), la montagne (Font-Romeu, Gavarnie, La Clusaz, Tignes) ou de grands massifs forestiers (Milly-la-Forêt, Mont Aigoual, Saulieu).

Un document complémentaire accompagne systématiquement la carte topographique et ne doit pas être négligé par les candidats. Il peut s'agir d'une autre carte topographique dont l'échelle (en général plus petite) ou la date d'édition (plus ancienne) diffèrent de la feuille principale, d'une photographie aérienne (récente ou non) ou d'une image satellite, d'éléments statistiques à caractère agricole, démographique ou économique, ou encore de tout autre document thématique de nature iconique (carte géologique, photographies prises au sol, croquis, plans, organigramme, affiches, tableaux...) ou textuelle (article de presse, extrait d'article scientifique, rapport, littérature, production officielle des collectivités territoriales, des organismes de gestion...).

Le jury a bien conscience que le temps de préparation du commentaire reste court. Il apprécie néanmoins tout effort du candidat visant à problématiser son commentaire. La problématique permet de sélectionner l'information la plus pertinente et de structurer le commentaire. Il importe de hiérarchiser les enjeux en fonction des spécificités de la carte commentée.

Le jury insiste à nouveau sur la nécessité d'une contextualisation à plus petite échelle de l'espace étudié. Dans cette perspective, des atlas, une carte routière et une carte géologique de la France sont mis à la disposition des candidats dans la salle de préparation. Ces deux cartes au 1/1 000 000 sont également affichées à un mur de la salle de passage et peuvent ainsi être mobilisées au cours de la prestation orale. Ces outils permettent de mieux comprendre les contextes locaux et régionaux et leurs influences spatiales (par exemple les distances par rapport aux métropoles les plus proches, la qualité de la desserte par les infrastructures de transport ou les types d'activité dominante dans la région). Trop d'espaces restent présentés comme marginaux, périphériques voire enclavés, malgré leur bonne accessibilité.

Le jury n'attend pas de production graphique à l'oral. En revanche, les candidats sont invités à quantifier les phénomènes observés, surtout lorsqu'ils disposent de documents statistiques. Ils doivent être capables de donner des ordres de grandeur. Une prestation de qualité s'efforce d'évaluer l'ampleur des dynamiques observées et de proposer des hypothèses sans trop extrapoler.

Le jury est attentif à la pertinence du vocabulaire géographique utilisé. Trop théorique, il alimente un discours désincarné qui peine à restituer les spécificités territoriales. Trop banal, il cantonne le commentaire à une description à faible plus-value intellectuelle. Au cours de leur année de préparation, les candidats gagnent à fréquenter assidûment quelques dictionnaires de géographie pour apprendre à maîtriser progressivement les notions de la géographie rurale, urbaine, environnementale... Toute carte topographique doit être commentée en employant les termes disciplinaires les plus précis et adéquats. Cette année, le jury a été surpris par des emplois maladroits ou approximatifs de notions classiques (plaine et plateau, montagne, élevage bovin et ovin, transhumance, anthropisation, paysage, sol et roche, espace vert et forêt) et la méconnaissance de

l'étagement en montagne (étages collinéen, montagnard, subalpin, alpin et nival). Des expressions comme « basse montagne » ou « paysage plissé » devraient être évitées. Enfin, quelques exposés pâtissent encore d'un flottement quant à la connaissance des découpages administratifs, politiques ou de gestion, notamment en termes de fonctions et compétences associées.

Le jury évalue l'ensemble de la prestation orale, non seulement le commentaire de carte mais aussi l'entretien au cours duquel le candidat doit rester mobilisé. Cet entretien n'est pas l'occasion de piéger le candidat. Bien au contraire, il s'agit souvent de reformuler une idée ou de combler un oubli.

L'agrégation externe (de géographie ou d'histoire) reste un moment fort de la scolarité à l'ENS de Lyon dont les quatre années sont structurées pour former prioritairement des enseignants et des chercheurs. C'est pourquoi le jury est sensible à la qualité pédagogique de la prestation orale des candidats.